

Procès-Verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement
École secondaire Paul-Arseneau
4 mai 2022

Présent (e)	Absent (e)		
X		Olivier Moreau	Parents
X		Frédéric Morin	
X		Jacques-Alexandre Le Bail	
X		Jean-Sébastien Albert	
X		Kim Labrecque	
X		Valérie Vigneault	
	X	Marc Ricard	
			Représentant de la communauté
X		Shad Bonenfant	Enseignants
X		Véronique Maltais	
X		Christian Robert	
X		Guy St-Pierre	
X		Mylène Chevarie	
X		Line Auclair	Professionnel
X		Annick Perreault	Soutien
X TEAMS		Anaïs Poulson	Élèves
X TEAMS		Guillermo Inguanzo Hinojosa	
X		Jonathan Gaudet	Directeur
Invité(e)		Nicole Doucet, secrétaire du CÉ	

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

M. Olivier Moreau, président du CÉ, déclare la séance ouverte à 18h33 et nous avons quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Jacques Alexandre Le Bail, appuyé par Mme Mylène Chevarie, que l'ordre du jour soit adopté.

RES-040522-13 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 2 février 2022

Il est proposé par M. Frédéric Morin, appuyé par M. Guy St-Pierre, que le procès-verbal soit adopté.

RES-040522-14 Le procès-verbal du 2 février 2022 est adopté à l'unanimité.

4. Sujet des représentants des élèves

Les représentants nous informent que les élèves ont vraiment apprécié la fête surprise du 28 mars dernier. Ce fût un franc succès sur toute la ligne. Les activités étaient diversifiées et la surprise a eu un effet « wow ».

À l'occasion de la journée de la terre qui a eu lieu le 22 avril dernier, les élèves ont lancé des bombes de semences sur le terrain vacant adjacent à l'école. Les élèves et le personnel ont participé en grand nombre et l'évènement a été médiatisé.

Activités à venir :

- Cérémonie de fin d'études le 6 juin;
- Comédie musicale « Le roi lion » du 9 au 12 mai 2022;
- Fête de fin d'année le 14 juin 2022.

5. Suivi – temps alloué aux matières – modification des Grilles 1CR et 2CR

En suivi à l'approbation des grilles-matières, monsieur Gaudet explique aux membres du CÉ que, suite à un appel du service de l'organisation scolaire du CSSDA, nous devons modifier les grilles-matières des classes-ressources de façon à ce qu'elles soient identiques aux autres grilles des mêmes niveaux, ce qui va permettre d'éliminer des contraintes organisationnelles qui empêcheraient de mettre en application le décroisement au 1er cycle.

SUJETS POUR ADOPTION

6. Évaluation annuelle et adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2021-2022 et adoption du plan de lutte 2022-2023.

En suivi aux deux documents déposés, monsieur Gaudet a complété les informations et répondu à quelques questions concernant la violence et l'intimidation. Le plan de lutte présenté est sensiblement le même depuis quelques années. Il est clair et fonctionnel. Pour ce qui est de l'évaluation, les enjeux varient peu.

Il est proposé par Mme Kim Labrecque, appuyé par M. Jacques Alexandre Le Bail, que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2022-2023 soit adopté.

RES-040522-15 *Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2022-2023 est adopté à l'unanimité.*

7. Budget 2022-2023 et contributions financières exigées des parents

- Sommaire du budget 2022-2023;
- Fonds 0;
- Fonds 4;
- Fonds 5;
- Adoption de la résolution sur le budget 2022-2023;
- Signatures (président et directeur) de la page sommaire du budget.

M. Gaudet nous présente le projet de budget 2022-2023 en mettant en évidence plusieurs faits saillants. Il nous présente également les frais chargés aux parents.

Il est proposé par M. Jacques Alexandre Le Bail, appuyé par Mme Line Auclair, que la résolution sur le budget 2022-2023 soit adopté.

RES-040522-16 *La résolution sur le budget 2022-2023 est adopté à l'unanimité.*

SUJETS POUR APPROBATION

8. Listes du matériel scolaire requis pour 2022-2023

Les listes du matériel scolaire requis ont été préalablement envoyées par courriel aux membres du CÉ afin d'en prendre connaissance.

Il est proposé par M. Jacques Alexandre Le Bail, appuyé par Mme Véronique Maltais, que les listes de matériel scolaire requis 2022-2023 soient approuvées.

RES-040522-17 *Les listes de matériel scolaire requis 2022-2023 sont approuvées à l'unanimité.*

9. Règles de conduite et mesures de sécurité - Code de vie 2022-2023

Monsieur Gaudet explique le code de vie et les changements qui y sont apportés au niveau de la tenue vestimentaire.

Il est proposé par M. Christian Robert, appuyé par Mme Véronique Maltais, que le code de vie 2022-2023 soit approuvé.

RES-040522-18 *Le code de vie 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.*

10. Utilisation des locaux de l'établissement pour 2022-2023

Aucun changement prévu.

11. Mise à jour des activités et sorties et approbation de celles-ci

Monsieur Gaudet dépose une mise à jour des activités et sorties et donne quelques explications aux membres.

Il est proposé par M. Shad Bonenfant, appuyé par Mme Annick Perreault, que les activités et sorties 23 à 30 soient approuvées.

RES-040522-19

Les activités et sorties 23 à 30 sont approuvées à l'unanimité.

12. Événements payants à l'Agora, dépôt des sommes au fonds 8 et utilisation des sommes en investissement et en activités éducatives

Monsieur Gaudet explique les avantages à reconnaître les différentes productions (spectacles) d'élèves comme des campagnes de financement. En effet, cela a pour effet de protéger les sommes restantes à la fin d'une année scolaire et de les reporter à l'année suivante. Au niveau financier, les sommes sont déposées au FONDS 8 (fonds à destination spéciale). Les membres sont en accord avec le principe.

Par ailleurs, Monsieur Gaudet propose de permettre aux organisateurs d'un spectacle et aux élèves participants d'utiliser les profits générés de leur spectacle, soit pour :

- Une ou des activités ou sorties éducatives financées par les profits générés;
- Un investissement (bien ou service) pour soutenir le développement d'un projet scolaire.

Les membres sont en accord avec le principe.

Un suivi sera fait à la séance ordinaire du 8 juillet 2022 afin de trouver la bonne formulation.

SUJET POUR CONSULTATION

13. Consultation annuelle sur les critères de sélection de la direction d'établissement

Monsieur Gaudet qui terminera son mandat en juin 2022 quitte la rencontre. Les membres du CÉ poursuivent leur échange et reconduisent les critères qui avaient été déterminés en 2021. Monsieur Moreau, président, s'engage à faire le suivi pour la transmission des critères à la direction générale du CSSDA.

SUJETS POUR INFORMATION

14. Retour sur la demi-journée « portes ouvertes » du samedi 30 avril 2022

Selon la direction, tous s'accordent pour dire que ce fut un succès extraordinaire.

15. Prochaine séance ordinaire : 8 juin 2022



Olivier Moreau
Président



Nicole Doucet
Secrétaire